

Paris le 19. de. Jan. A La Haye ce 14. Decemb. 1662.

Monsieur. Pour confirmer davantage le sujet de votre consolation je vous envoie l'extrait d'une lettre que le S.^r Oudart m'a écrite, me remettant pour ce qui touche l'affaire de Beuregard a d'autres copies de lettres dudit S.^r Oudart que le Greffier Buisson vous enverra. Si après ces éclaircissemens, la Cour de France ne nous veut faire justice sur ce point, et sur d'autres en dependans, j'en appelle a Dieu et a tout le Monde, sans qu'il soit besoin de m'expliquer davantage. Cependant nous attendons avec impatience les effets de ces belles promesses de Monsieur le Grand-Chancelier, ou au moins sur quoy elles auront esté fondées, puisque le Roy est de retour a Paris, et assurement l'Ordinaire prochain d'Angleterre nous en doit dire quelque chose. Vous avez très bien fait de donner une recharge a Saubin sur ses derniers avis touchant nostre Acte aux Fermiers, & j'approuve le stile dont vous vous estes servi. Nous verrons s'il y auront esgard. Il est certain qu'il y a des mysteres en cette affaire qui se decouvriront davantage; car de s'arrêter a des formalitez, ce ne sont que Bagatelles, comme si le Prince n'estoit pas maistre de son bien sans cela, et n'en pouvoit disposer sans le Parlement, et sans le Bureau.

Quand je vous ay resouché de parler au Roy, ce n'a pas esté

directement, sur l'affaire principale de la restitution de
la Principauté; Mais sur ces nouveaux incidents qui re-
pugnent aux déclarations & aux ordres de Sa Maj.^{te}
Mais si vous juger que cela soit infructueux, et peut-être
préjudiciable, je le laisse à votre jugement, attendant les
derniers efforts du Lord Hollis, qui mettront fin à cette
fâcheuse affaire d'une façon ou d'autre.

J'apprens que le Conseil a déjà donné ordre à votre
subsistance nécessaire, comme de raison, et je croy que
vous en verrez l'effet, qui vous ôtera tout juste sujet
de plainte de ce côté là.

Je suis

Monsieur,

avec une affection
à vous faire service

Henri de Borze

le
é
he
les

Extrait d'une lettre du S.^o Oudart a Son Alt.^e
Madame; de Westmunster le 28.^e Novemb. 1662.
ss. 4.

Il s'est vu Monsieur le Grand Chancelier) s'est porté a me
dire en substance ce qui s'ensuit.

Je vous prie de représenter a son Altesse Madame l'estat ou
vous me trouvez présentement, qui ne permet pas que j'ouvre ses
lettres, ce que je ferois pourtant aussi tost qu'il me sera possible
avec tout le respect que je dois a une si grande et sage Princesse.
Quant au premier point du contenu de ses lettres, j'apprendray volon-
tiers le detail de l'abus vraisemblable, et m'en informeray de vous
bien a fonds pour en pouvoir juger & parler au Roy, & sauver son
Altesse Madame et son Alt.^e le Prince le mieux qu'il sera possi-
ble. Cependant mander hardiment a S. Alt. Madame que
j'espère fort d'apprendre dans peu de jours, et avant que le
Roy Très-Chrestien quitte la coste quelque bonne nouvelle pour
l'Orange.

Je m'explique au sujet de la pretendue lettre du S.^o de Beau-
rigard, a Messieurs du Conseil de S. Alt. lesquels trouveront
occasion de s'en servir pour son service.

C'est touchant les blancs seiings de feu son Alt. Royale remplis
par Bourdigard.

St. Louis
Monsieur

Monsieur Huguenot, Capitaine de
de Suède, m. de Rethem, Monnikland,
Premier Conseiller du Prince d'Orange,
et son Disciple en Court de France.
de.
St Louis.



